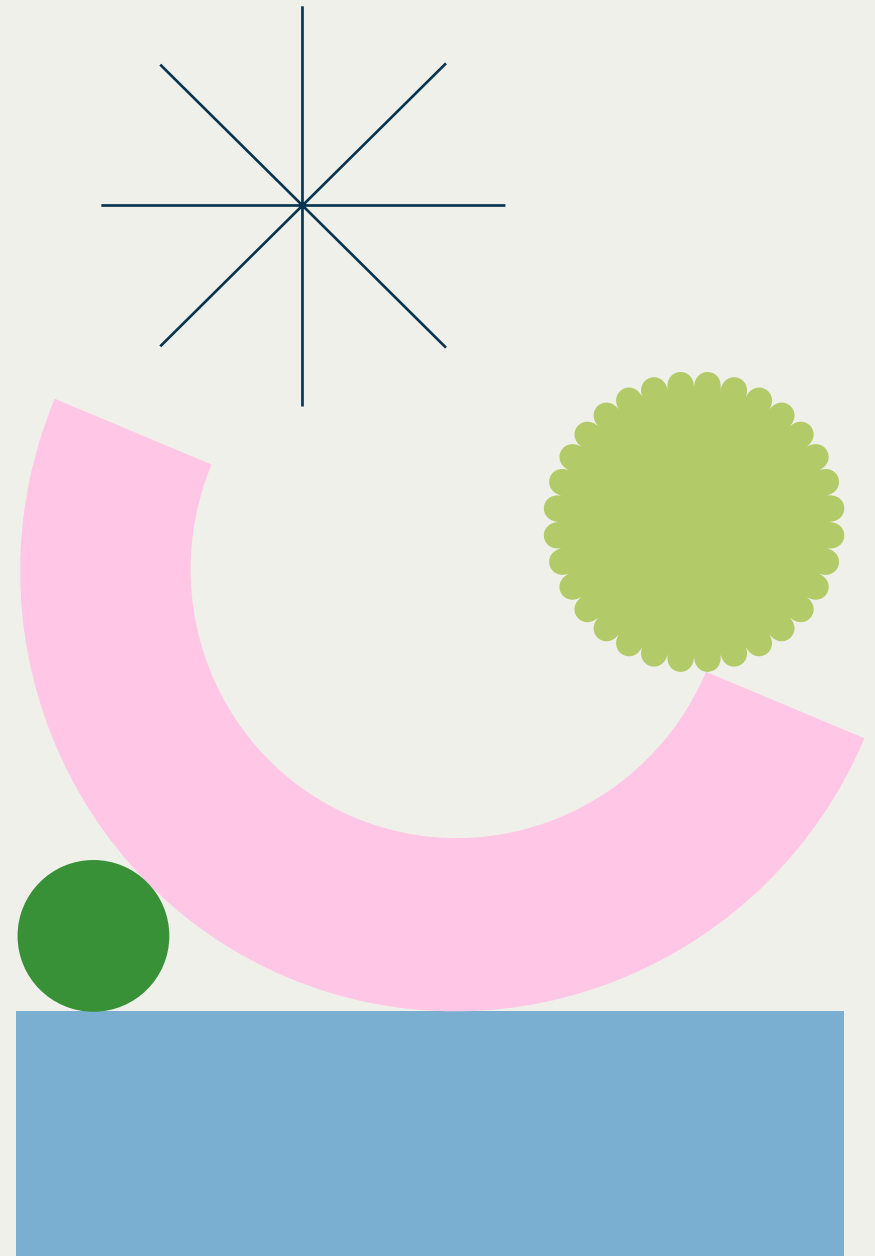
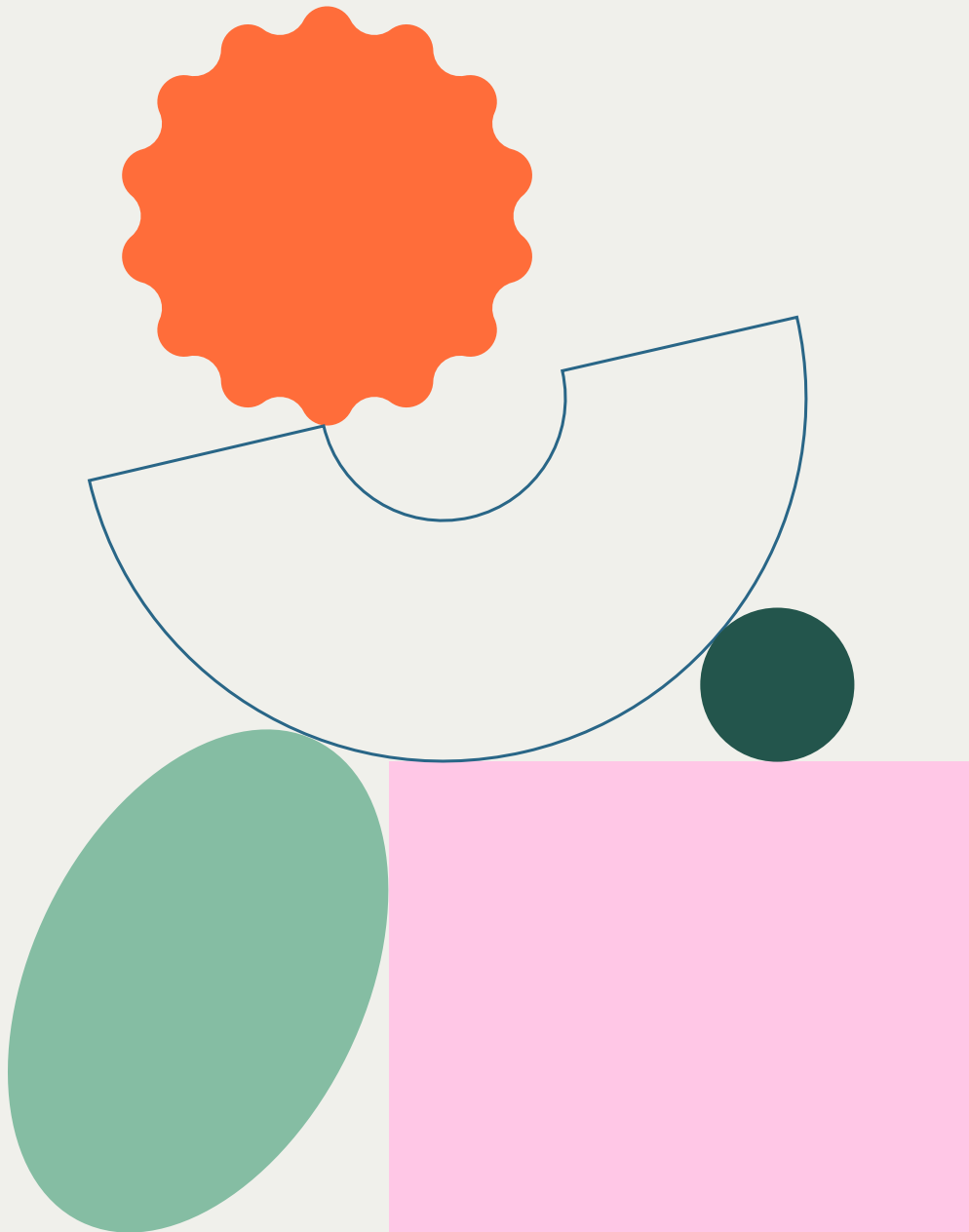


# **PORTRAIT CULTUREL ET PATRIMONIAL** de la MRC d'Antoine-Labelle

Vers une nouvelle Politique culturelle et patrimoniale	<b>3</b>
Synthèse des actions depuis 2013	<b>6</b>
Contexte socio-démographique	<b>7</b>
Contexte culturel et artistique	<b>8</b>
Contexte patrimonial	<b>16</b>
Contexte paysager	<b>24</b>
Forces et faiblesses de l'offre culturelle et patrimoniale	<b>25</b>
Tableaux synthèses	<b>33</b>
Conclusion	<b>37</b>





Afin de souligner les dix ans de sa première Politique culturelle adoptée en 2013, la MRC d'Antoine-Labelle souhaite renouveler l'outil de planification et proposer à ses citoyen.ne.s, une nouvelle politique adaptée aux priorités du milieu et aux enjeux actuels.

### La nature d'une politique culturelle

« Une politique culturelle est une reconnaissance publique de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité et exprime donc une vision commune et partagée de la culture. Elle constitue le pivot de la stratégie d'action de la MRCAL, de concert avec l'ensemble de la société et le secteur privé, en ce qui a trait au développement de la culture et des communications. Elle vise à assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie et de développement durable. Chaque politique culturelle est unique et adaptée au contexte local ou régional afin de répondre aux enjeux et besoins du milieu. La participation publique est au cœur de la démarche d'élaboration d'une politique culturelle.\* »

\*Ministère de la Culture et des Communications du Québec, en ligne <https://mcc.gouv.qc.ca/>

## Quelques définitions

### 1 Culture

« La culture est un vecteur de cohésion sociale et communautaire. Elle est un instrument de concertation, de mobilisation et d'intervention pour contrer les enjeux sociaux tels que l'exclusion sociale, le décrochage scolaire, la dévitalisation et la migration des jeunes vers les grands centres. »

### 2 Patrimoine

« Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique et en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre. »

### 3 Identité territoriale

« L'identité territoriale a pour objet l'individu ou le groupe dans la manière dont ils construisent leur propre identité sociale ou personnelle à partir du territoire. Ces procédures sont celles de la symbolisation, de l'inscription dans l'espace des structures fondatrices de la vie collective inspirées des mythes et des histoires locales. »

1. MRC d'Antoine-Labelle, (2022). En ligne

2. Ville de Montréal, (2005). En ligne

3. Segaud, (1983). dans Marie-Christine Fourny. Identité et aménagement du territoire. Modes de production et figures de l'identité de territoires dans les recompositions spatiales. L'Harmattan

### 4 Vitalité culturelle

« La vitalité culturelle est caractérisée par la présence d'artistes, d'artisans, d'organismes, d'actions et d'industries culturelles et créatives contribuant à une offre riche et diversifiée. Elle est ancrée dans les milieux de vie et fait appel à une participation proactive de la communauté et des citoyen.ne.s. »

### 5 Concertation

« Pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées. »

### 6 Rayonnement

« Influence exercée par quelqu'un, un territoire ou une action, en raison de son prestige. »

### 7 Transversalité

« Qui recoupe plusieurs disciplines ou secteurs. »

4. Culture Montréal, (2022). En ligne

5. Dictionnaire Larousse, (2022). En ligne

6. Interprétation libre. Dictionnaire Larousse, (2022). En ligne

7. Dictionnaire Larousse, (2022). En ligne

## Rappel de la démarche

La première politique culturelle, amorcée à partir de 2012, a permis notamment la consultation des citoyen.ne.s par le biais de dix sessions consultatives sur le territoire afin de pointer les besoins et les enjeux locaux. Ainsi, dans le cadre de l'entente Villes et Villages d'art et de patrimoine (VVAP), la MRCAL a procédé à l'embauche d'un agent de développement culturel, afin de réaliser et d'assurer la mise en œuvre de la future politique et de coordonner les ententes de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC d'Antoine-Labelle. Cette ressource travaille depuis en partenariat avec le milieu municipal et culturel local, afin de maximiser et de diversifier l'intervention culturelle et artistique sur le territoire.

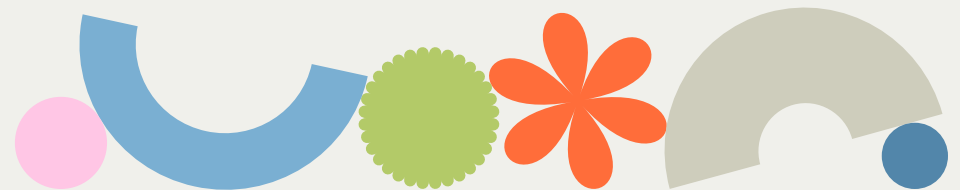
Depuis son adoption en 2013, la Politique culturelle a contribué à mettre de l'avant l'identité particulière de la MRCAL, en puisant dans l'omniprésence des paysages naturels, dans la richesse de son histoire et de ses traditions, et dans le dynamisme de son secteur artistique et culturel - éléments qui font d'Antoine-Labelle un territoire unique.

Dans le cadre de cette seconde mouture de sa Politique culturelle, la MRC d'Antoine-Labelle souhaite renforcer le volet patrimonial et se doter d'un plan d'action ainsi que d'une mise à jour de sa Politique de soutien aux organismes culturels.

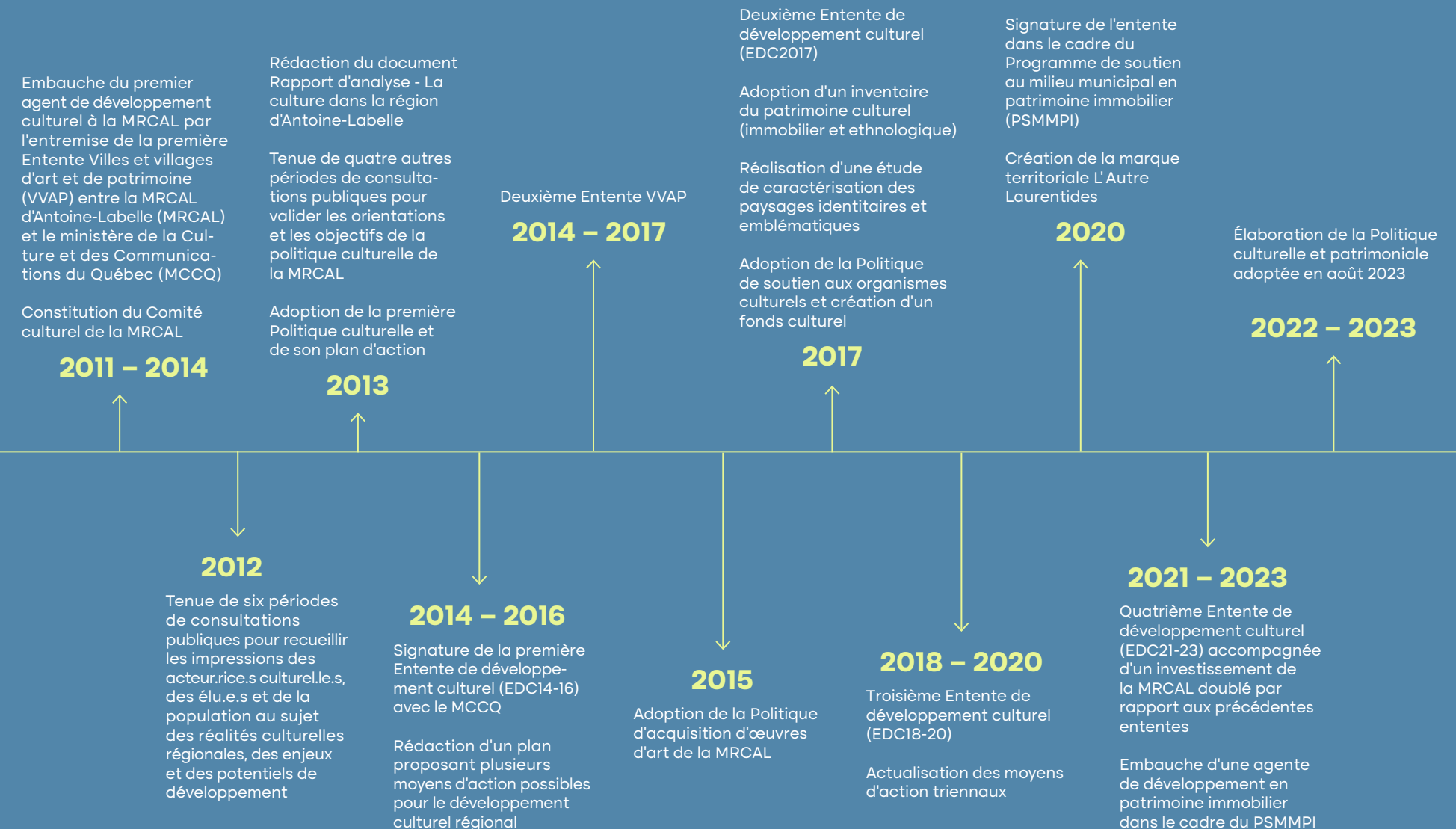
Le patrimoine étant un des piliers du développement durable, la démarche devra inclure différents volets touchant à ce domaine, comme le patrimoine bâti, mais aussi le patrimoine naturel, le patrimoine immatériel et les paysages culturels patrimoniaux. La MRC d'Antoine-Labelle est en effet dotée d'un potentiel paysager important, et cette composante pourra s'insérer avec pertinence dans la démarche. La future politique, désormais appelée Politique culturelle et patrimoniale sera donc conçue dans une vision de transversalité et d'inclusivité.

En amont de la réalisation de la Politique culturelle et patrimoniale, le Portrait culturel permet d'analyser le contexte actuel et de révéler les atouts locaux, les enjeux et les besoins, notamment grâce à la contribution des citoyen.ne.s et organismes qui se sont exprimés lors d'une consultation numérique disponible en ligne, réalisée entre le 28 septembre et le 30 octobre 2022.

Ce document dépeint donc la synthèse des analyses réalisées à partir de la documentation disponible, soit du Répertoire des ressources culturelles, un recensement effectué en 2016 par la MRCAL et bonifié en 2022, d'échanges avec le milieu, ainsi que le résultat d'une première consultation citoyenne.



Depuis 2011, la MRCAL continue à consolider son intervention culturelle et patrimoniale, par le biais notamment d'une première Politique culturelle adoptée en 2013, mais également par l'embauche de ressources spécialisées, par la signature d'ententes de financement et par la réalisation d'études spécifiques ciblant le développement culturel et patrimonial.

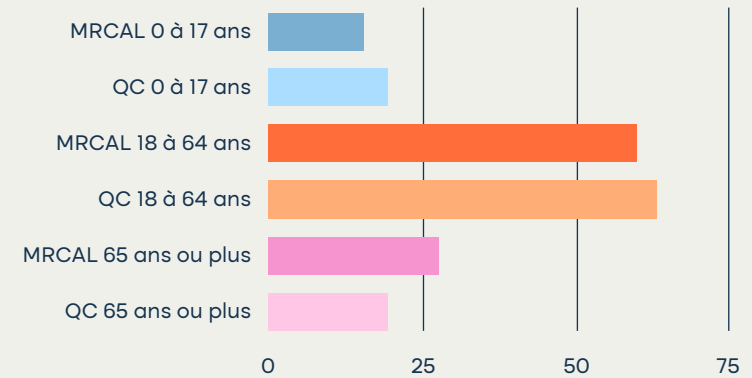


La MRC d'Antoine-Labelle est un territoire peuplé de 36 462 habitants répartis en 17 municipalités. C'est la MRCAL la plus vaste de la région des Laurentides qui s'étend sur une superficie totale de 14 794 km<sup>2</sup>, dont 5 600 km<sup>2</sup> de superficie habitée et 38 % du territoire municipalisé\*. Cette dispersion géographique peut représenter un enjeu pour l'accès aux services publics par une partie de la population.

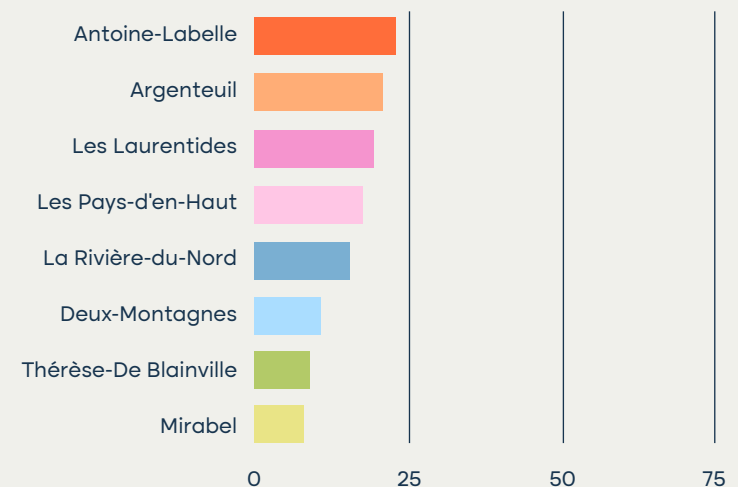
### Faits saillants

- La municipalité la plus peuplée est Mont-Laurier. Elle comprend 40 % de la population de la MRCAL. Les autres municipalités comptent entre 400 et 4 000 habitants.
- La MRC d'Antoine-Labelle est un territoire vaste et peu peuplé. On y retrouve un grand nombre de résidences secondaires.
- Les personnes âgées de 65 ans ou plus constituent plus du quart de la population de la MRC d'Antoine-Labelle.
- Plus d'un cinquième de la population de la MRCAL vit sous la mesure de faible revenu et se retrouvent éloignés des grands centres.
- Le taux de chômage de la MRCAL est le plus élevé parmi les MRCAL de la région des Laurentides.
- Près du quart de la population de 25 à 64 ans n'a pas de diplôme.
- Le français est la langue parlée le plus souvent à la maison par 98,9 % de la population de la MRCAL (données de 2016).\*

### Structure d'âges comparés (en %)



### Personnes vivant sous le seuil de la pauvreté (en %)



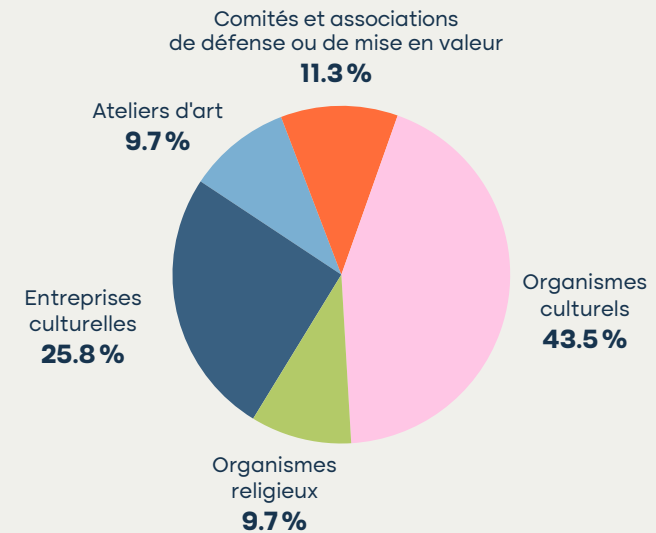
\* Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques - CISSS Laurentides, Mars 2019

Cette section présente un aperçu de l'offre culturelle et artistique au regard de ratios et de proportions, témoignant des activités qui prédominent dans le paysage culturel et de celles qui, à l'inverse, semblent moins présentes. Ces chiffres permettent de faire ressortir les atouts locaux mais exposent également les besoins. Cette analyse de l'offre actuelle a été réalisée à partir du **Répertoire des ressources culturelles**, un recensement effectué en 2016 par la MRCAL. Depuis, de nombreux organismes ont cessé d'opérer et d'autres ont été créés.

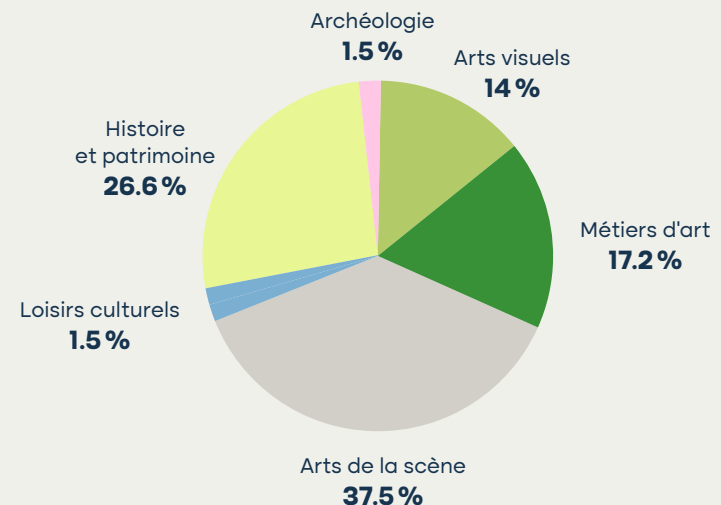
En date de février 2024, le lecteur doit garder en tête les limites que présentent les tableaux à venir. L'offre artistique et culturelle n'est pas figée et ces chiffres sont sujets à changement dans les prochaines années. Ceci soutient la pertinence de planifier une action de recensement exhaustif des acteurs et des activités culturelles à l'échelle du territoire de la MRCAL.

Les organisations culturelles englobent à la fois les organismes à but non-lucratif (OBNL) et les organismes subventionnés, les comités voués à la défense et à la mise en valeur du patrimoine, les entreprises privées qui offrent des services liés à la culture, les ateliers d'art et d'artisanat ainsi que les organismes religieux. À l'échelle de la MRCAL, on remarque une prédominance des organismes culturels qui représentent près de la moitié de l'offre en services d'art et de culture. Ces acteurs culturels locaux semblent pour beaucoup d'entre eux provenir de disciplines et de secteurs d'activités comme les arts de la scène (théâtre, musique, danse, performance) ainsi que du milieu de l'histoire et du patrimoine (comités de sauvegarde du patrimoine). On retrouve sur le territoire, une offre conséquente de métiers d'art et d'artisanat, ainsi que du secteur des arts visuels.

**Types d'organisations culturelles**

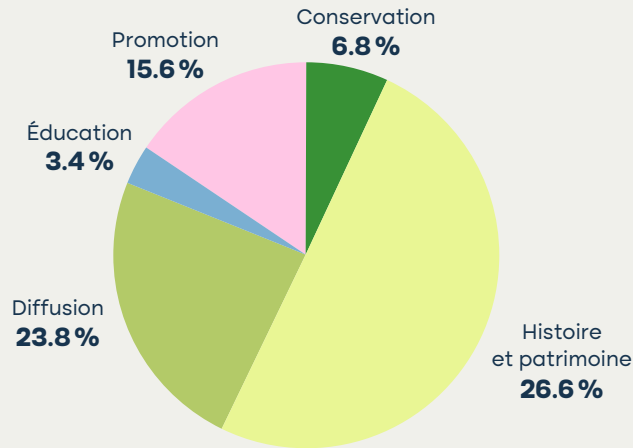


**Secteurs d'activités**





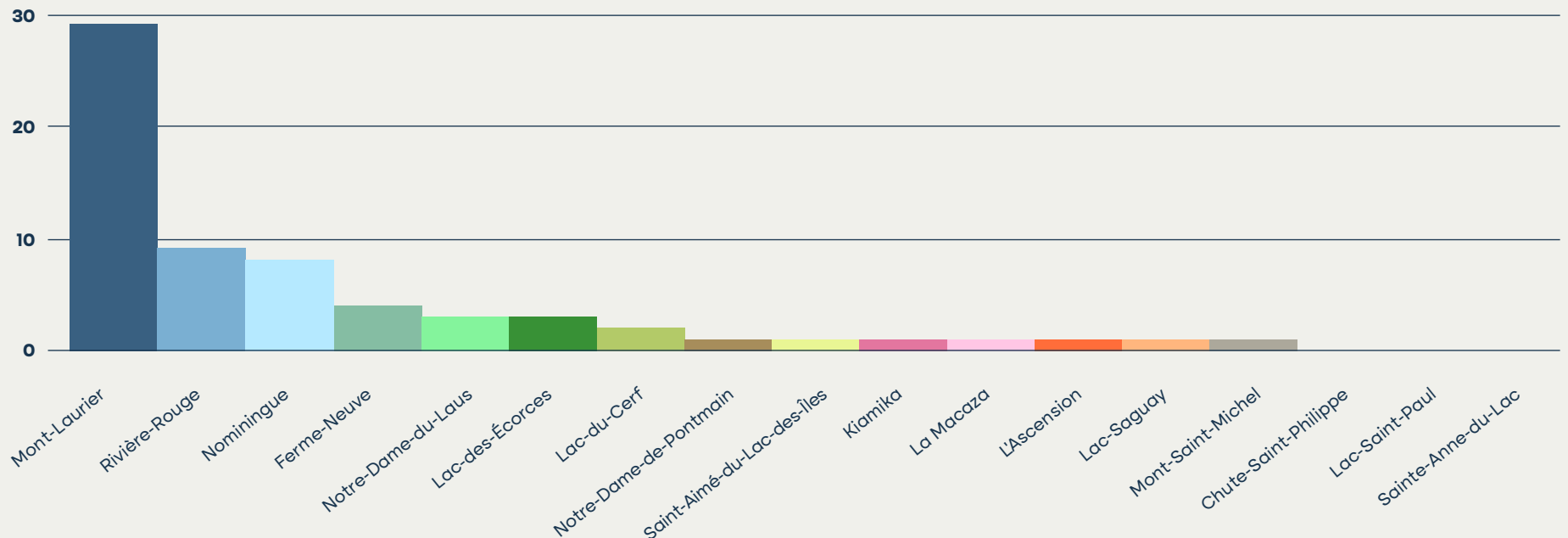
Fonctions culturelles



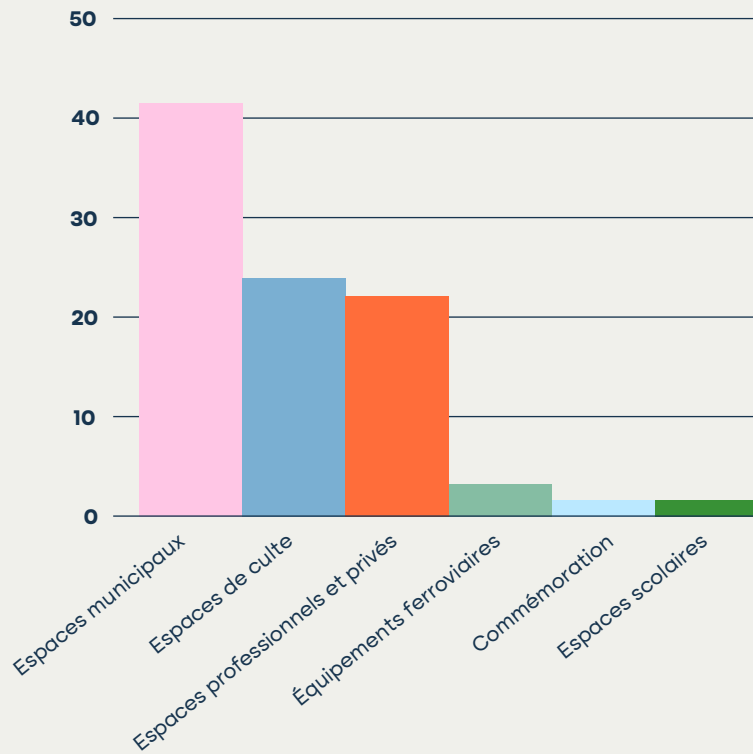
Les fonctions culturelles qui dominent sont la création et la production de contenus artistiques et culturels. Or, une grande part des activités sont également liées à la diffusion de contenus. Les activités d'éducation semblent moins bien développées, ce qui pourrait constituer un besoin.

À la lumière de la répartition de l'offre culturelle à travers les différentes municipalités, Mont-Laurier est de loin la ville qui accueille le plus de manifestations artistiques et culturelles. Elle est suivie de loin par Rivière-Rouge et Nominique. Un besoin criant est exprimé par ces données qui témoignent du déséquilibre dans la répartition de l'offre sur le territoire, pouvant affecter l'accessibilité des citoyen.ne.s à la culture.

Répartition de l'offre par municipalité (organisations et acteurs culturels)



Types d'infrastructures culturelles



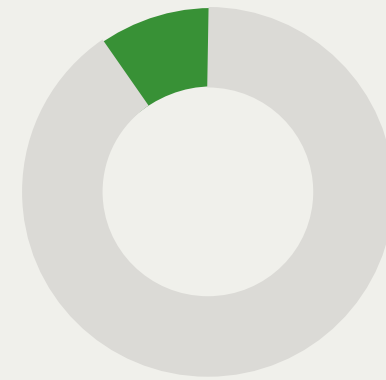
En matière de lieux de création, de diffusion et de vente de produits et services artistiques et culturels, on retrouve en grande quantité des espaces extérieurs comme des parcs et des espaces publics. Or, ceux-ci ne contiennent pas tous une programmation culturelle permanente mais offrent tout de même la possibilité d'être exploités à des fins culturelles. Il en est de même pour les églises et les autres institutions à caractère religieux. Ces dernières sont présentes en grand nombre mais ne présentent pas nécessairement une offre continue et régulière. Ainsi ce sont plutôt les salles et les centres communautaires qui accueillent le plus de manifestations culturelles.



Espaces de diffusion  
**46.6%**



Espaces de création  
**43.7%**



Espaces de vente  
**9.7%**

**Activités et événements culturels (en 2016)**

L'analyse de l'offre disponible en matière d'activités et d'événements culturels et artistiques est issue d'une compilation de l'offre réalisée pour l'année 2016. Celle-ci n'a jamais été mise à jour. Les circonstances liées à la COVID-19 ont entraîné l'arrêt de certaines manifestations culturelles autrefois récurrentes. Une analyse plus poussée des activités proposées dans les municipalités devraient être effectuée plus exhaustivement, et celle-ci gagnerait à être mise à jour périodiquement.

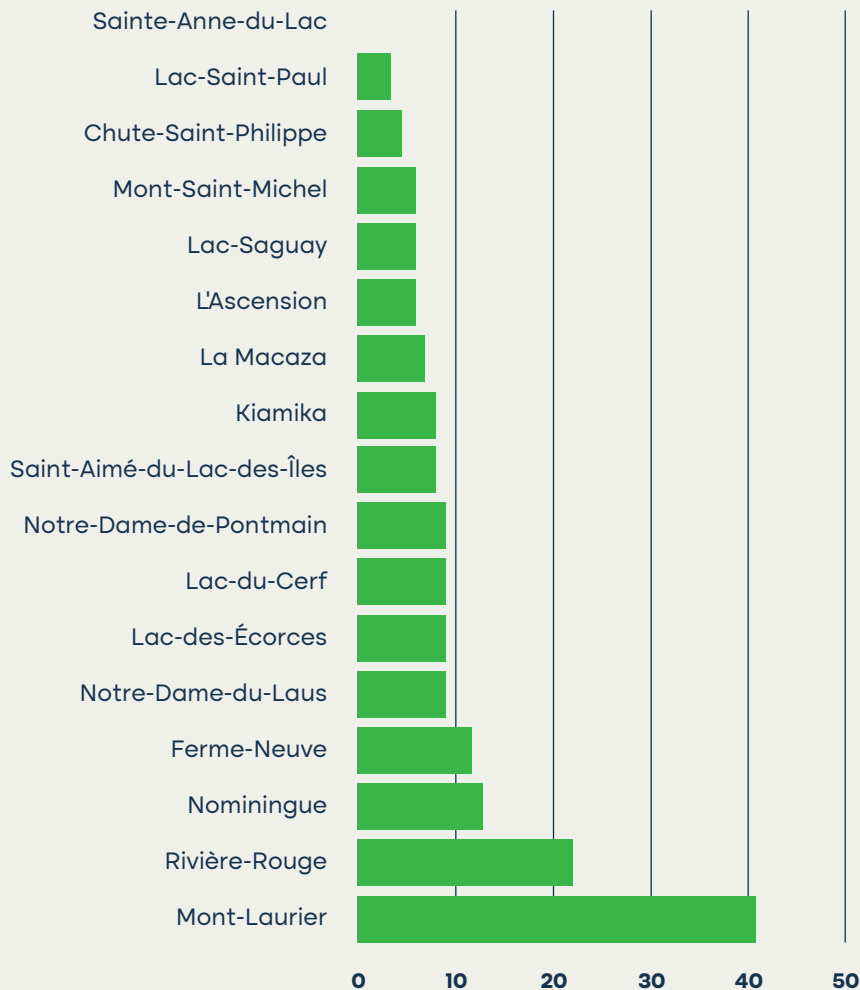
Les types d'activités culturelles et artistiques offertes dans les différentes municipalités à l'échelle de la MRCAL sont plutôt variés. Les expositions à caractère artistique et historique dominent l'offre, tout comme les activités organisées dans le cadre de fêtes thématiques. On retrouve le festival country par exemple et les festivals davantage dédiés à la musique. Aussi, la Fête Nationale est célébrée dans diverses municipalités. À l'inverse, les activités présentes en moins grand nombre sont les activités d'art visuel. De plus, au regard des résultats de la consultation publique, les citoyen.ne.s sont d'avis qu'il n'y a pas assez de festivals et de journées à caractère festif dans la MRCAL, ce qui indique un besoin pour la population.



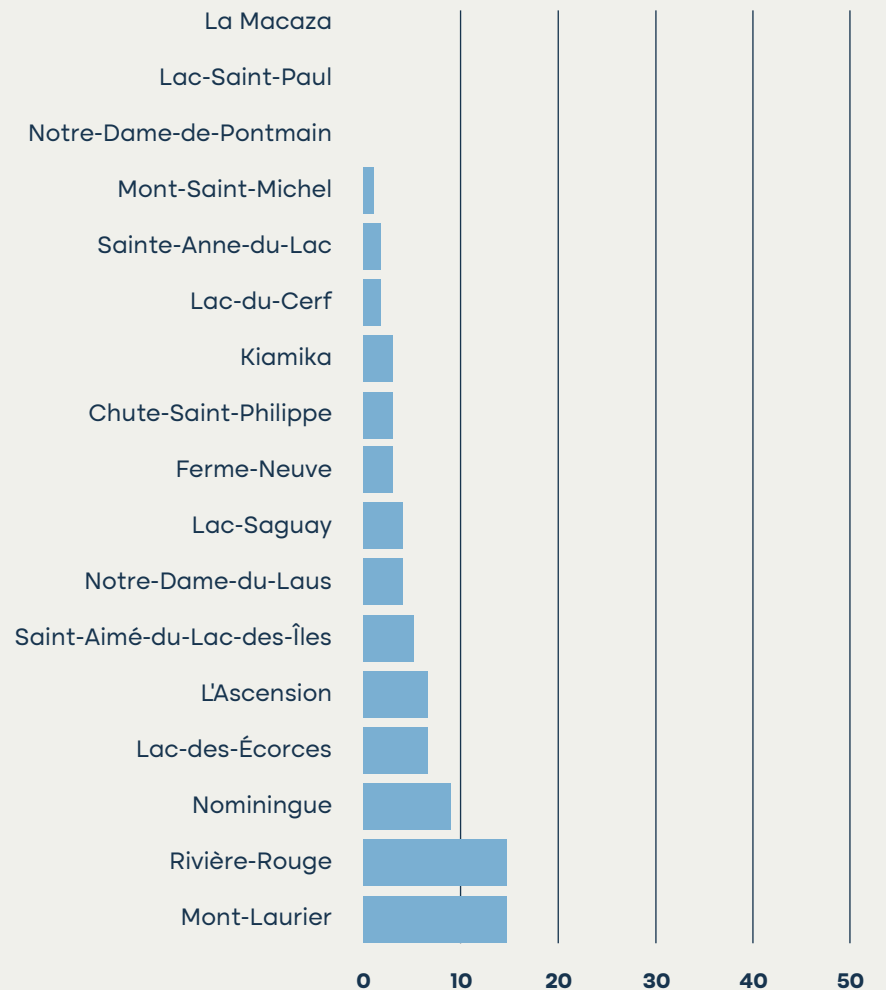
Sans équivoque, Mont-Laurier maintient sa position de ville possédant le plus de manifestations culturelles ainsi que de lieux de création, de diffusion et de vente de produit culturels et artistiques. Suivent, en matière d'infrastructures culturelles et d'activités, les municipalités de Rivière-Rouge et Nominique. Mais le recensement présente ses limites.

À l'inverse, Sainte-Anne-du Lac semble dépourvue d'infrastructures de création, de diffusion et de vente et aucune activité n'a été recensée à Notre-Dame-de-Pontmain, Lac-Saint-Paul, La Macaza. Ceci souligne le besoin en matière d'accessibilité culturelle dans ces municipalités.

### Lieux de diffusion, de création et de vente : Répartition de l'offre par municipalité



### Activités et événements culturels (2016) : Répartition de l'offre par municipalité



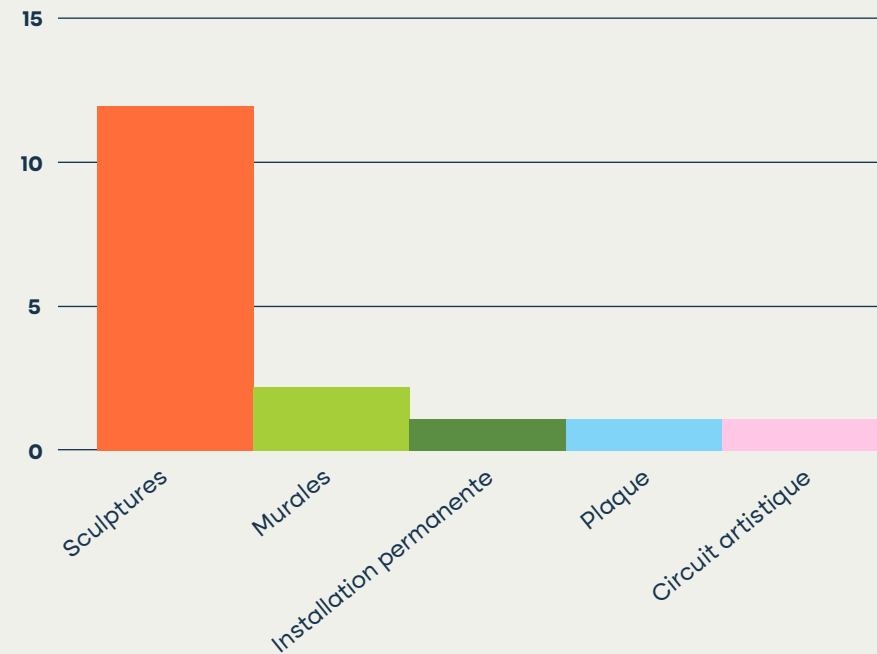
L'art public se définit comme « les oeuvres, souvent de grande dimension ou du type environnemental, installées dans des espaces tels que les places publiques et les parcs, ou encore les oeuvres intégrées à un édifice. L'art public peut avoir diverses fonctions : la commémoration, l'intégration sociale et culturelle, l'embellissement, et la revitalisation urbaine, l'identité, l'amélioration du cadre de vie, la publicité et les relations publiques, la responsabilité sociale des entreprises, ou l'animation culturelle. »\*

Toujours selon le recensement des ressources de 2016, la MRC d'Antoine-Labelle peut se targuer d'avoir 17 manifestations d'art public intégrées aux différents espaces extérieurs, mais celles-ci semblent se concentrer à Mont-Laurier (10) et en plus petite proportion à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles (2), Lac Saguy (2), La Macaza (1) et à Sainte-Anne-du-Lac (1). Toutefois l'intégration de l'art public se fait rapidement au sein des différentes municipalités.

La forme d'art la plus récurrente est de loin la sculpture. On retrouve ensuite quelques murales, une installation permanente ainsi qu'une plaque et un circuit interprétatif artistiques tel que le circuit des légendes, intégré à l'espace urbain dans la municipalité de Lac-Saguy.

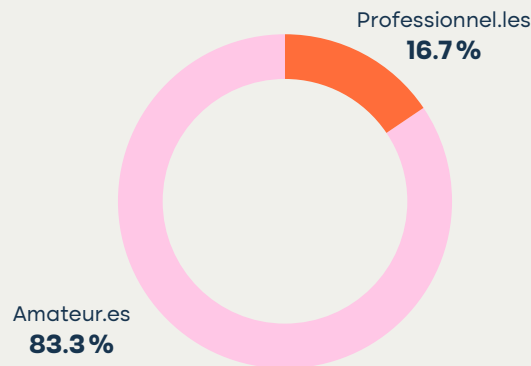
Il s'agit d'une force sur laquelle la MRCAL peut s'appuyer, notamment en matière de rayonnement, d'attractivité, de diffusion, d'éducation et surtout de terreau fertile à de nouvelles productions.

### Art public



\*Gouvernement du Québec, Portail Québec

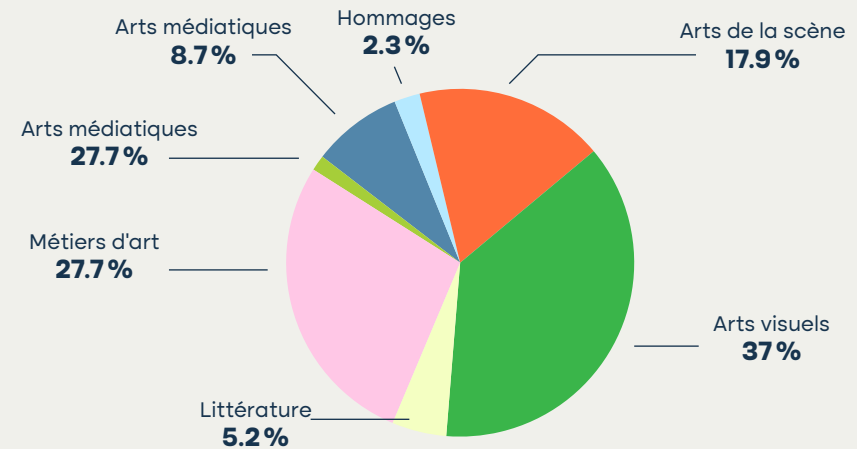
Les travailleurs et travailleuses culturel.les s'identifient pour la plupart comme des artistes. Or, on ne retrouve au sein de la MRCAL que 13 artistes possédant un statut professionnel reconnu par Culture Laurentides. On retrouve toutefois environ 65 artistes dits amateurs. Ceci constitue une donnée importante pour déterminer le besoin de professionnalisation ou de reconnaissance des artistes selon leurs statuts respectifs. On dénote également beaucoup d'artisans, et en plus petite quantité, des musiciens et des auteurs.



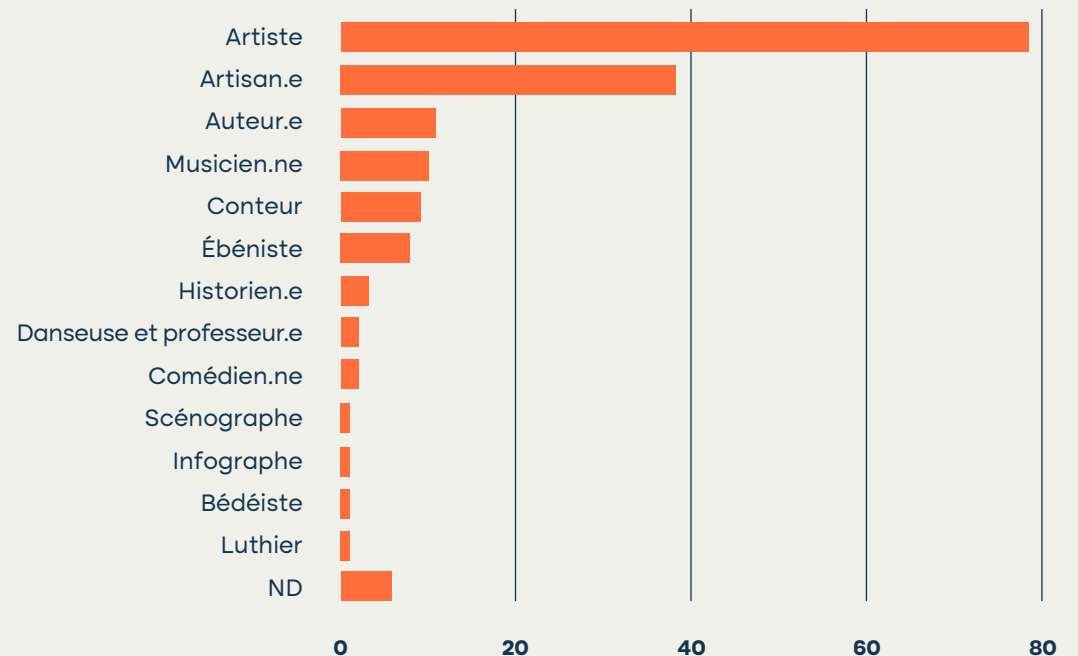
Les artistes et artisans locaux se dédient pour beaucoup aux arts visuels ainsi qu'aux métiers d'art et d'artisanat. Suivent les disciplines des arts de la scène ainsi que les arts dits médiatiques qui présentent des « formes d'œuvres d'art liées au temps ou interactives qui sont créées par l'enregistrement de sons, d'images visuelles, ou de nouvelles technologies. »\* Nous retrouvons également des acteurs culturels liés au domaine des lettres ainsi que des artistes s'identifiant dans la sphère de l'hommage culturel, une catégorie qu'il faudra mieux définir dans un prochain recensement des ressources.

\*L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI)

**Artistes et artisan.e.s - Spécialisations**



**Artistes et artisan.e.s - Secteurs d'activités**



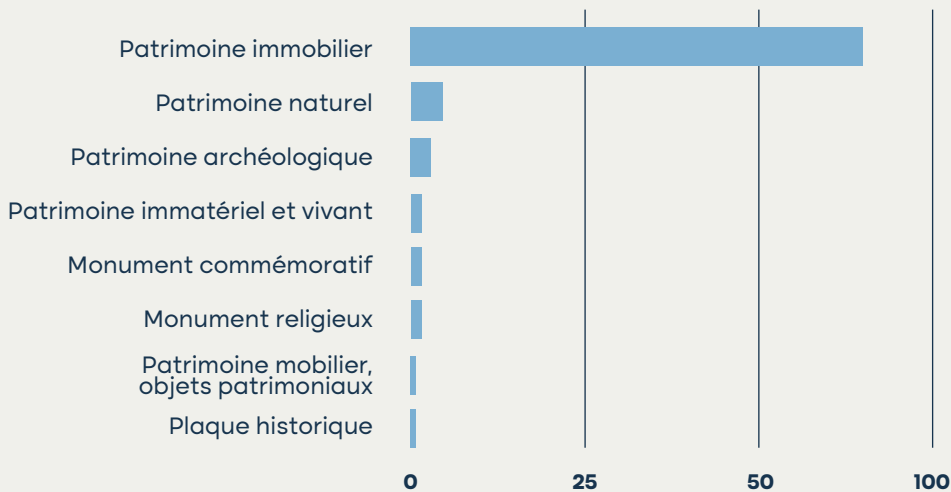
Au moment de réaliser ce portrait en 2022, sur les 17 municipalités, 5 d'entre elles sont dotées d'une ressource municipale spécialisée en culture, contre 7 qui n'en ont pas. Dans ce cas de figure, c'est la direction générale qui gère les dossiers en culture et patrimoine. Six municipalités ont des ressources indirectes, soit une spécialisation reliée aux loisirs et à la vie associative et communautaire, ou une direction appuyée

**Ressources culturelles - Fonctionnaires municipaux (Automne 2022)**

Municipalités	Service des loisirs et de la culture	Ressources municipales spécialisées
<b>Mont-Laurier</b>	Agente de développement culturel	Oui
<b>Rivière-Rouge</b>	Directeur du Service des loisirs et de la culture - Directrice générale en itérim	Vacant et indirectement
<b>Lac-des-Écorces</b>	Technicienne en loisirs	Indirectement
<b>Ferme-Neuve</b>	Coordonnatrice loisirs socioculturel et vie communautaire	Indirectement
<b>Nomingue</b>	Responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Oui
<b>Notre-Dame-du-Laus</b>	Directeur des loisirs et Conseiller municipal et président de la Maison des arts et du patrimoine	Oui

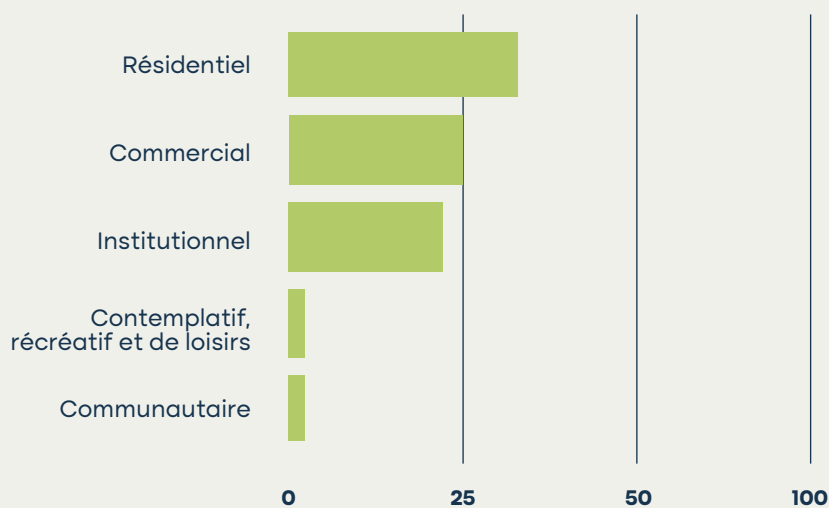
Municipalités	Service des loisirs et de la culture	Ressources municipales spécialisées
<b>La Macaza</b>	Conseiller municipal et comité culture et patrimoine, comité loisirs	Indirectement
<b>Chute-Saint-Philippe</b>	Direction générale	Non
<b>L'Ascension</b>	Direction générale et Comité des loisirs de l'Ascension	Indirectement et à venir
<b>Kiamika</b>	Poste de chargé.e de projets loisirs et cultures - Direction générale et/ou conseil municipal	Vacant et indirectement
<b>Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles</b>	Direction générale par interim	Non
<b>Notre-Dame-de-Pontmain</b>	Directrice des loisirs, culture et vie communautaire	Oui
<b>Mont-Saint-Michel</b>	Direction générale par interim	Non
<b>Sainte-Anne-du-Lac</b>	Direction générale	Non
<b>Lac-du-Cerf</b>	Directrice générale adjointe, supportée par un club de loisirs	Indirectement
<b>Lac-Saint-Paul</b>	Direction générale	Non
<b>Lac-Saguay</b>	Direction générale	Non

Types de patrimoine répertorié (en %)



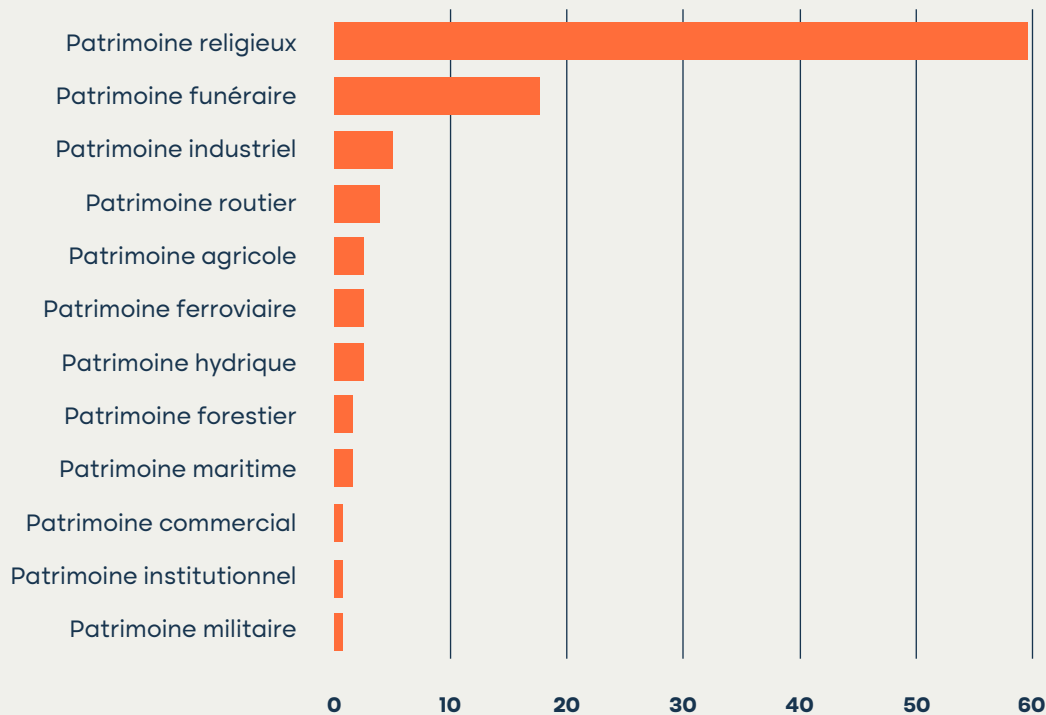
Le patrimoine immobilier représente ce qui a été le plus repéré (89% des éléments répertoriés) à l'occasion de l'inventaire du patrimoine culturel de 2017, document qui met en relief la présence de 274 bâtiments d'intérêt patrimonial. Nous retrouvons également plusieurs éléments du patrimoine naturel (13) qui représentent 4% du patrimoine identifié dans la MRCAL. Suivent en importance, les éléments du patrimoine archéologique (7) les éléments du patrimoine immatériel et vivant (4) et les éléments commémoratifs (4). L'usage dominant des bâtiments d'intérêt est résidentiel, suivi de près par les usages commerciaux et institutionnels. Il est toutefois intéressant de noter la présence d'éléments du patrimoine dont l'usage a été déterminé comme contemplatif et récréatif, tels que les paysages ou les éléments hydrologiques (le rapide des Italiens par exemple).

Usages des patrimoines répertoriés (en %)

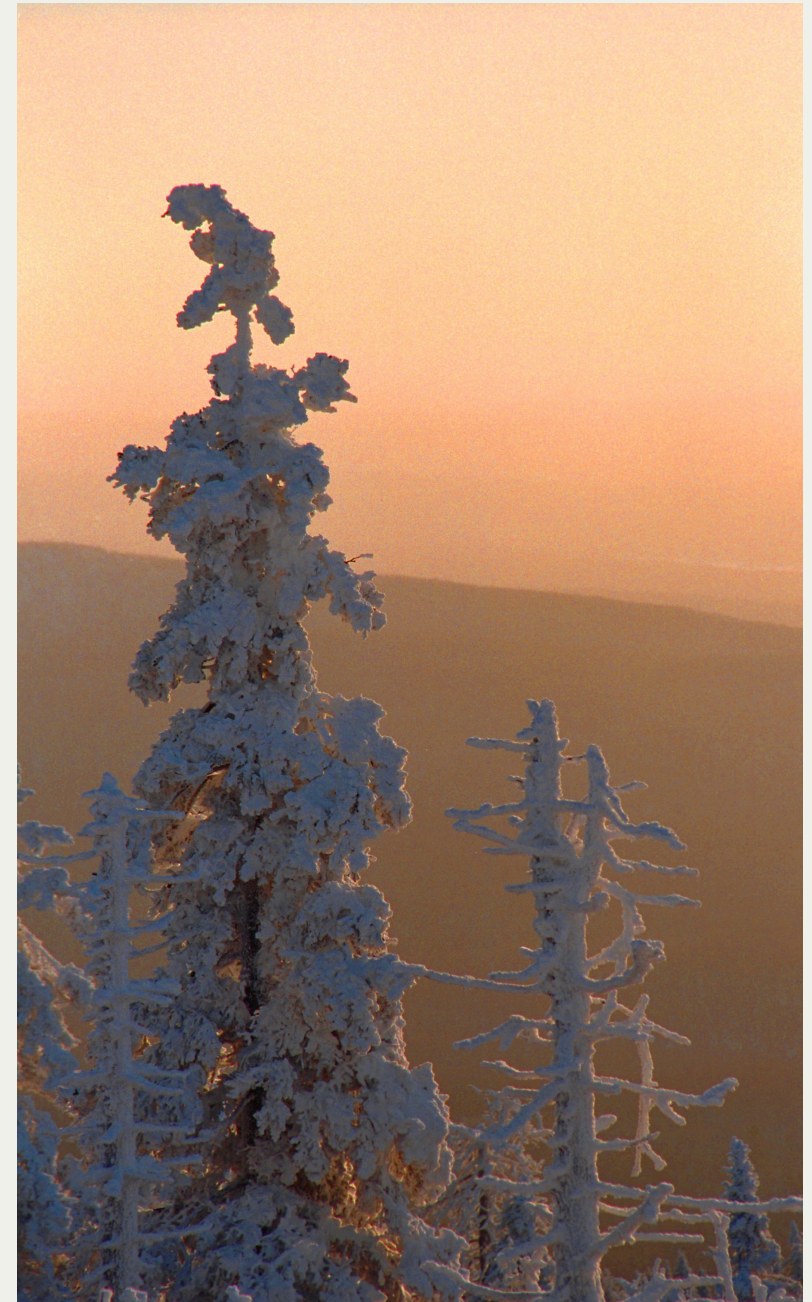




### Thématiques des patrimoines répertoriés



Le patrimoine religieux se démarque parmi les thématiques du patrimoine répertorié à l'échelle de la MRCAL. Le patrimoine funéraire s'illustre également sur le territoire avec la présence de cimetières, de charniers et de calvaires. Le patrimoine industriel, quant à lui, est caractérisé par la présence de moulins à scie, ainsi que d'autres éléments comme une installation piscicole. Il est intéressant de voir que des éléments du patrimoine forestier, hydrique, agricole et ferroviaire sont des thématiques patrimoniales qui ressortent également de l'inventaire du patrimoine bâti. Ces patrimoines illustrent la particularité de la MRCAL, puisqu'il s'agit de thématiques qui alimentent pour beaucoup son histoire et son développement. Par exemple, les camps de draveurs, les camps de bûcherons et les sites de drave se retrouvent dans les éléments du patrimoine local.



Montagne du Diable

### Thématiques des patrimoines répertoriés

« La MRC d'Antoine-Labelle, dont la colonisation est relativement récente par rapport à d'autres régions du Québec, possède une architecture métissée qui a été marquée par diverses influences. Les résidences les plus anciennes sont issues des modèles de la maison de tradition québécoise et de la maison à mansarde (style Second Empire) qui sont très populaires au 19e siècle et qui côtoient la maison de colonisation typique. Dès la fin du 19e siècle, c'est le cottage vernaculaire américain et ses nombreuses variantes, dont la maison avec pignon en façade et avec plan en L, qui domine le paysage de la MRCAL. Cette période est particulièrement faste au niveau de la diversité des influences stylistiques. Les différents styles du passé qui sont amalgamés et réinterprétés ont contribué à la création d'une architecture éclectique. Puis, au 20e siècle, on assiste à l'émergence d'une architecture d'influence Arts & Crafts, surtout présente en milieu de villégiature, ainsi que de modèles d'influence industrielle : la maison cubique et la maison Boomtown. Le modernisme prend ensuite la relève dans un désir de renouveler les formes et de montrer la vraie nature des matériaux. » \*

\*Inventaire du patrimoine culturel. Patri-Arch, 2017



Maison traditionnelle québécoise, Patri-Arch



Maison de colonisation, MRCAL



Maison à mansarde, Patri-Arch

## Statuts de protection en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec - Glossaire

Cette page est directement extraite des définitions présentes sur la page web du ministère de la Culture et des Communications du Québec

### Inventaire

Les MRCAL doivent adopter ou mettre à jour un inventaire des immeubles construits avant 1940, qui sont situés sur leur territoire et qui présentent une valeur patrimoniale. Il s'agit d'une première étape de connaissance des biens culturels.

### Citation

En vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (LPC), les municipalités, les MRCAL et les communautés autochtones peuvent utiliser leur pouvoir pour citer un bâtiment et ainsi, renforcer sa protection, sa bonne gestion et sa mise en valeur pour favoriser sa transmission aux générations futures.

### Identification

Identifier un élément du patrimoine immatériel, un personnage, un événement ou un lieu historique permet de « reconnaître le rôle important des éléments du patrimoine culturel dans la vitalité culturelle d'une communauté, de susciter l'intérêt pour ces éléments et de les mettre en valeur, de façon à en favoriser la transmission de génération en génération. »\*

### Désignation

Le gouvernement du Québec peut procéder à la désignation d'un paysage culturel patrimonial suivant la recommandation d'une municipalité ou d'une MRCAL dans le but de « d'apposer un sceau de qualité à un paysage et reconnaître qu'un territoire possède des caractéristiques paysagères remarquables qui méritent d'être préservées et mises en valeur. »\*

### Autres dispositions

La MRCAL peut également établir des orientations pour la préservation, la réhabilitation et la mise en valeur des biens patrimoniaux cités et situés sur leur territoire et prendre des mesures de contrôle ou de précaution ;

- Adopter des règlements concernant la démolition, l'occupation et l'entretien des bâtiments, notamment les immeubles patrimoniaux ;
- Acquérir (de gré à gré ou par expropriation), vendre ou louer des biens patrimoniaux ;
- Accorder de l'aide financière ou technique pour la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission d'un élément du patrimoine culturel identifié ou cité par elles.

### Déclaration

Le gouvernement peut déclarer comme site patrimonial un territoire qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysagère, scientifique, sociale, urbanistique ou technologique.

### Classement

Le gouvernement, par l'entremise de son ou sa ministre de la Culture et des Communications, peut classer un bien patrimonial, c'est-à-dire un immeuble, un site, un document, un objet ou un ensemble patrimonial. Le classement permet de reconnaître la valeur patrimoniale du bien, d'assurer sa protection, de favoriser sa connaissance et sa transmission aux générations futures.

### Délimitation d'une aire de protection autour d'un bâtiment classé

L'aire de protection est une aire que la ministre peut délimiter autour d'un immeuble patrimonial classé pour assurer la préservation de la valeur patrimoniale de cet immeuble. L'aire de protection peut avoir n'importe quelle forme, mais son périmètre est au plus à 152 mètres de l'immeuble patrimonial classé.

### Utilisation d'un régime d'ordonnance

Le régime d'ordonnance est une mesure de précaution pour protéger un bien susceptible de présenter une valeur patrimoniale menacée ou qui semble l'être. Ce sont les municipalités locales, les municipalités régionales de comté, les communautés autochtones et le gouvernement, par l'entremise de son ou sa ministre de la Culture et des Communications, qui peuvent utiliser cette mesure de précaution.

\*Ministère de la Culture et des Communications du Québec, En ligne

## Statuts fédéraux

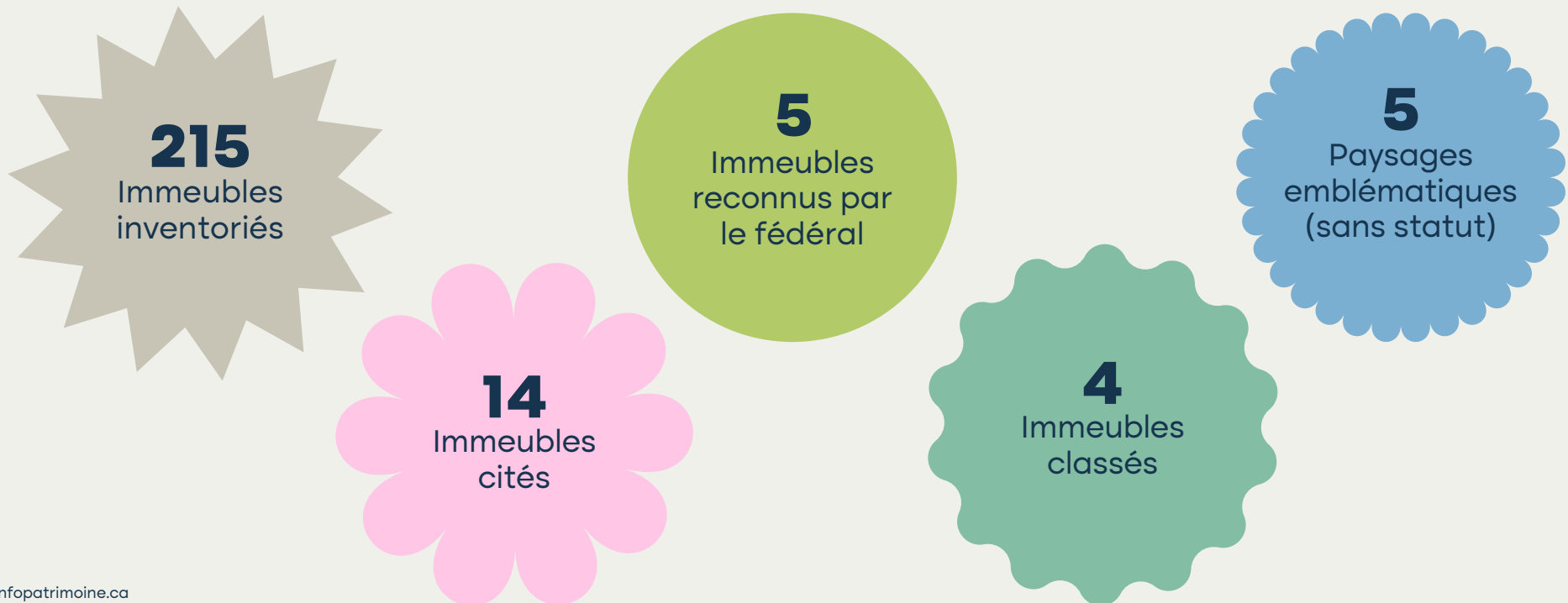
### Classement et reconnaissance

Le Comité des édifices fédéraux du patrimoine peut recommander la désignation d'édifices fédéraux du patrimoine, dont la protection du caractère patrimonial est assurée par la politique du Conseil du Trésor sur la gestion des biens immobiliers. Ces bâtiments sont entretenus par le gouvernement fédéral et ses ministères gardiens. Le plus haut statut de reconnaissance est la désignation « classé », tandis que ceux dont la valeur est importante, mais moindre, ont le statut « reconnu ».\*

### Désignation

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada propose quant à elle plusieurs désignations d'importance historique nationale, dont les lieux historiques nationaux (patrimoine bâti). Les lieux qui obtiennent une telle désignation peuvent être de différentes natures : sites archéologiques, constructions, bâtiments, groupes de bâtiments, arrondissements ou paysages culturels d'importance historique nationale\*.

## Au sein de la MRC d'Antoine-Labelle, on retrouve :



Classements en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (Automne 2022)



Maison Alix-Bail, Mont-Laurier



Petit pont de Ferme-Rouge, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles\*



Plaque de la Maison Alix-Bail, Ville de Mont-Laurier



Grand pont de Ferme-Rouge, Kiamika\*

\*Inventaire du patrimoine culturel. Patri-Arch, 2017

Citations en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (Automne 2022)



Ancienne école de Notre-Dame-de-Fatima, Lac-du-Cerf (2020)



Édifice de l'évêché de Notre-Dame-de-Fourvières, Mont-Laurier (2021)



Église de Notre-Dame-du-Laus, Notre-Dame-du-Laus (2015)



Église de Saint-Ignace-de-Loyola, Nomingue (2021)



Église de Notre-Dame-du-Divin-Pasteur, La Macaza (2019)



Église de Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, Ferme-Neuve (2013)

\*Inventaire du patrimoine culturel. Patri-Arch, 2017

Citations en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (Automne 2022)



Église de Saint-Philippe-Apôtre, Chute-Saint-Philippe (2021)



Façade de l'ancienne cathédrale de Notre-Dame-de-Fourvières, Mont-Laurier (2021)



Hôtel Isaïe-Godmer, Ferme-Neuve (2013)



La Concerne, Ferme-Neuve (2013)



Pont couvert Armand-Lachaine, Chute-Saint-Philippe (2021)



Pont Macaza, La Macaza (2016)

À noter qu'on retrouve également la Maison Joseph-Fafontaine en 2022

### Caractérisation de cinq paysages emblématiques

En 2017, la coopérative l'Enclume a réalisé un mandat de caractérisation des paysages de la MRC d'Antoine-Labelle. Cette analyse territoriale a permis de cerner cinq paysages caractéristiques et emblématiques de la MRCAL.

On retrouve ainsi les paysages suivants :

- Vallées et agriculture ;
- Réservoirs et barrages ;
- Rivières et foresterie ;
- Montagnes et récréotourisme ;
- Grands lacs et villégiature ;

Ces territoires iconiques présentent un terreau fertile pour la tenue d'activités culturelles, mais elles peuvent également alimenter la production artistique et culturelle et fournir un canevas à l'implantation d'art public dans l'espace naturel.

Une mise en relation nature-culture peut émerger de la présence de ces cinq paysages identitaires locaux.



Vallées et agriculture



Rivières et foresterie



Montagnes et récréotourisme



Réservoirs et barrages



Grands lacs et villégiature



## Méthodologie

### Consultation citoyenne

Dans le cadre de la démarche d'élaboration de la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale, une des premières étapes visait à consulter la population sur leur perception de l'offre culturelle ainsi que sur la protection et la mise en valeur du patrimoine. À cet effet, les citoyen.ne.s ont été questionné.e.s sur la qualité, la diversité, l'accessibilité et la répartition, entre autres, de l'art et de la culture, de l'histoire et du patrimoine. Les notions de récréotourisme, de mise en valeur des paysages, de concertation du milieu et de communication de l'offre ont aussi été abordées. Les résultats de la consultation et les commentaires des citoyen.ne.s ont permis de bonifier la compréhension des enjeux et des priorités exprimés par les résidents, et ainsi alimenter la réflexion en vue de la rédaction des grandes orientations de la Politique culturelle et patrimoniale à venir. Les pages suivantes présentent une synthèse des forces, des faiblesses et des opportunités que présente l'offre culturelle et patrimoniale, au regard des commentaires des citoyen.ne.s qui ont pris part à la consultation.

### Période de réalisation

La période de consultation citoyenne s'est échelonnée entre le 28 septembre 2022 et le 30 octobre 2022, soit pendant 33 jours consécutifs. Cette période de consultation a été allongée d'une semaine par rapport à l'échéancier préliminaire, puisque le taux de participation est resté bas dans les premières semaines.

### Limites de la consultation

Bien que nous avons visé toucher un minimum de 100 citoyen.ne.s, nous n'avons rejoint que 39 d'entre eux. Il ne s'agit pas d'une consultation exhaustive et le lecteur doit garder en tête que les réponses ont été fournies par un petit nombre d'individus. Ces résultats ne représentent pas, de manière scientifique, l'opinion de la majorité des citoyen.ne.s de la MRC d'Antoine-Labelle. Toutefois, ils aiguillent adroitement sur certaines préoccupations et opportunités locales. Une seconde limite réside dans le fait que le questionnaire était très long et visait à ratisser très large, tant concernant des enjeux généraux que spécifiques. Ceci a pu contribuer au désengagement de certaines personnes en amont ou au courant de la complétion du questionnaire.



### Axe art et culture (1/3)

Depuis l'adoption de la première Politique culturelle de la MRC d'Antoine-Labelle, les citoyen.ne.s sont d'avis que l'offre en activités culturelles et artistiques est:

## FORCES

- Davantage diversifiée;
- De meilleure qualité;
- Financièrement plus accessible;
- Une amélioration de l'accessibilité physique;
- Rejoint davantage leurs intérêts personnels;
- Plaît davantage à leur entourage/famille;
- Très appréciée par un petit bassin de consommateurs.

## FAIBLESSES

- Pas équitablement répartie sur l'ensemble du territoire, mais plutôt concentrée dans certaines municipalités uniquement, dont Mont-Laurier, Nominingue et Lac-des Écorces;
- Manque de ressources humaines et financières dans les organismes et au sein des municipalités;
- Manque de visibilité et d'achalandage;
- Manque d'intérêt d'une frange de la population.

### Les citoyen.ne.s saluent également :

- L'ouverture de la petite salle de spectacle Le Chapeau;
- L'implication accrue de bénévoles dans le domaine de l'art et la culture;
- Le dynamisme et la proactivité des municipalités comme Mont-Laurier, Nominingue ou Lac-des-Écorces.

### Les citoyen.ne.s saluent également :

- Une synergie entre les différents acteurs afin de pousser l'offre plus loin;
- Des événements de grandes tailles qui réunissent plusieurs municipalités et plusieurs acteurs culturels;
- Des lieux de diffusion artistique de petites tailles qui misent sur les artistes locaux;
- De diffusion des activités proposées dans les différentes municipalités (autres qu'à Mont-Laurier);
- De possibilité et d'outils de professionnalisation pour les artistes amateurs.

### Axe art et culture (2/3)

Depuis l'adoption de la première Politique culturelle de la MRC d'Antoine-Labelle, les citoyen.ne.s sont d'avis que l'offre en activités culturelles et artistiques présente les forces et les faiblesses suivantes :

#### FORCES

- Une plus grande implication des organismes locaux dans le développement de l'offre;
- Une plus grande implication de certaines municipalités;
- Une très grande implication de la MRCAL;
- Une amélioration de l'accessibilité physique;
- Davantage de spectacles musicaux, de pièces de théâtre, d'art public, entre autres;
- Des espaces physiques attrayants;
- Une offre authentique et constante;
- Un professionnalisme.

#### FAIBLESSES

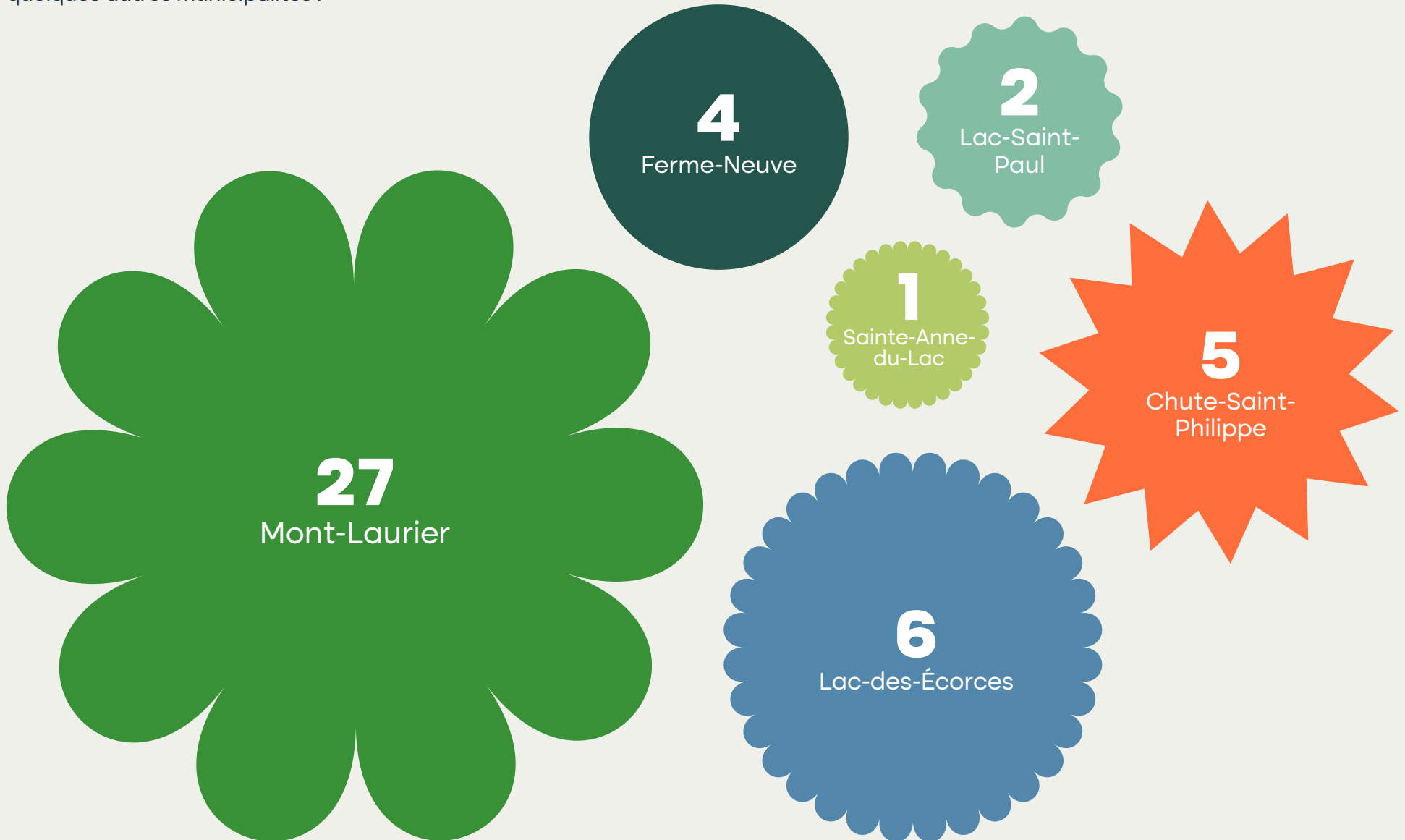
- Festivals et journées festives;
- Expositions, de musées, de centres de diffusion;
- Pièces de théâtre et performances;
- Spectacles musicaux;
- Arts visuels;
- Activités littéraires;
- Acteurs culturels, artistes et artisans;
- Éléments d'art et de culture dans l'espace bâti;
- Petites salles intimes et chaleureuses pour les artistes locaux;
- Espaces de répétition avec une vraie scène;
- Nouveaux partenaires financiers majeurs.

#### Les citoyen.ne.s saluent également :

- L'initiative la Ruche d'art, où il est possible d'aller participer à des processus de création;
- Le salon du Livre de Notre-Dame-du-Laus.

**Axe art et culture (3/3)**

Les citoyen.ne.s vont majoritairement à Mont-Laurier pour leurs activités culturelles et artistiques. Suivent de loin, quelques autres municipalités :



### Axe histoire et patrimoine

Depuis l'adoption de la première Politique culturelle de la MRC d'Antoine-Labelle, les citoyen.ne.s sont d'avis que le l'histoire et le patrimoine présentent les forces et les faiblesses suivantes :

#### FORCES

- Riches et diversifiés;
- Certaines thématiques, originales à la MRCAL;
- Acteurs professionnels très impliqués;
- Présence de plusieurs thématiques à exploiter;
- Bonne connaissance et prise en charge « interne » (Inventaire, ressources à la MRCAL, programmes de soutien financier)

#### FAIBLESSES

- Encore méconnus de la population;
- Pas en très bon état;
- Pas suffisamment mis en valeur par le biais de mesures de protection et d'activités de diffusions.

#### Autres faits saillants :

- Les citoyen.ne.s ne connaissent pas bien les activités des différentes sociétés d'histoire locales.

#### Les citoyen.ne.s sont d'avis qu'il faudrait davantage mettre en valeur ces types de

- Paysages forestiers;
- Maisons anciennes;
- Bâtiments liés aux activités agricoles et forestières;
- Écoles, couvents, mairies, hôpitaux, hôtels;
- Patrimoine ferroviaire.

#### De plus, les citoyen.ne.s aimeraient voir plus de :

- Récurrence dans le support financier;
- Formations et d'éducation;
- Liens tangibles avec les Premières Nations ;
- animateurs culturels en lien avec le patrimoine archéologique.

### Axe récréotourisme et paysages (1/2)

Depuis l'adoption de la première Politique culturelle de la MRC d'Antoine-Labelle, les citoyen.ne.s sont d'avis que l'offre en activités récréotouristiques et que les paysages sont :

#### FORCES

- Bien définie à l'échelle des différentes municipalités;
- Bien définie à l'échelle de la MRC;
- Se distinguent des autres paysages québécois;
- Plusieurs facettes assez bien exploitées, surtout les lacs et les rivières, le récréotourisme, le ski, la randonnée, etc.) ;
- Bien ancrée dans les publicités (notamment Tourisme Laurentides);
- Bien exploitée en matière d'offre récréotouristique mais présente encore une plus grande potentialité de mise en tourisme.

#### FAIBLESSES

- Un peu moins bien définie à l'échelle de leurs secteurs;
- Mériterait d'être encore plus exploitée;
- Mériterait d'être encore mieux identifiées et définies;
- Manque de ressources humaines;
- Manque de ressources financières;
- Manque de soutien des instances provinciales ;
- Manque de visibilité et de promotion;

#### De plus, les citoyen.ne.s aimeraient :

- Développer une offre récréotouristique surprenante, déstabilisante, respectueuse de l'environnement;
- Augmenter l'achalandage en définissant encore mieux l'attractivité de la région et son image de marque.

**Axe récréotourisme et paysages (2/2)**

Définition de l'identité Antoine-Labelloise dans les mots des citoyen.ne.s :

« Brute, fière,  
collective,  
naturelle. »

« Simplicité,  
authenticité, vierge,  
vert, sauvage,  
espaces. »

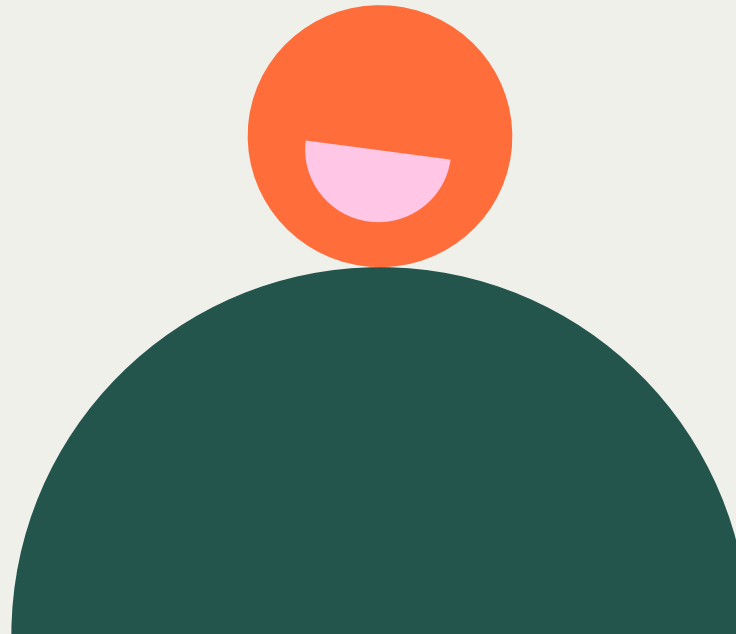
« L'identité  
villageoise, les  
sites enchanteurs  
uniques. »

« Ses expressions,  
ses vastes forêts,  
la proximité  
ville/nature. »

« Quantité incroyable  
de lacs et accès  
à une nature encore  
sauvage. »

« Terrain de jeux pour les  
amateurs de plein air, les  
chasseurs et pêcheurs  
ainsi que pour les loisirs  
des travailleurs. »

« De magnifiques  
paysages avec  
des plans d'eaux  
majestueux et des  
gens chaleureux. »



### Axe concertation et communication

Depuis l'adoption de la première Politique culturelle de la MRC d'Antoine-Labelle, les citoyen.ne.s sont d'avis que l'offre en activités récréotouristiques et que les paysages sont :

## FORCES

- Relativement bien communiquée;
- Bien déployée et diffusée par la MRCAL;
- Basée sur une bonne consultation des besoins et des intérêts de la population.

## FAIBLESSES

- Mériterait d'être encore mieux diffusée;
- Mériterait d'être le fruit d'une plus grande collaboration entre les différents acteurs;
- Mériterait d'être plus communiquée à l'extérieur de Mont-Laurier;
- Devrait être plus démocratisée;
- Devrait avoir plus de ressources financières;
- Passer par les canaux traditionnels plutôt que de juste miser sur les réseaux sociaux;
- Avoir plus de ressources humaines dédiées à l'offre culturelle et patrimoniale et à sa diffusion;
- Manque de reconnaissance du public;
- Sites Web, plateformes numériques, outils technologiques, expérience virtuelle à améliorer;
- Financement pour de la publicité, afin de rejoindre les citoyen.nes mais aussi les touristes, qui ne participent pas nécessairement à la vie culturelle.





# Art et culture

Au regard des réponses fournies par les citoyen.ne.s et le milieu de la culture et du patrimoine de la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de la consultation publique, certaines forces, faiblesses et opportunités propres au contexte ont été pointées. Voici quelques éléments qui sont ressortis comme importants pour les citoyen.ne.s :



- Qualité de l'offre;
- Variété des propositions artistiques et culturelles;
- Proactivité du milieu municipal et de la MRC;
- Forte présence d'art public et grande ouverture à cet effet;
- Espaces physiques attrayants;
- Offre authentique et constante.



- Manque de ressources financières et humaines;
- Manque de visibilité et de promotion;
- Manque d'achalandage aux activités et donc d'intérêt;
- Offre concentrée dans certaines municipalités;
- Manque d'outils de professionnalisation;
- Manque d'espace de proximité, de création et de répétition (entre autres).



- Développer davantage l'offre d'activités ciblées dans les villages éloignés;
- Miser sur l'événementiel et les événements rassembleurs et festifs;
- Réunir les acteurs culturels et les artistes, mettre davantage le milieu en réseau;
- Investir dans des lieux de diffusion artistique de petites tailles et miser sur les artistes locaux;
- Attirer plus d'acteurs culturels;
- Développer de nouveaux partenariats financiers.

# Histoire et patrimoine



## Forces

- Ressources financières et humaines bonifiées depuis 2013 et présence d'un inventaire culturel;
- Beaucoup d'organismes impliqués, des Sociétés d'histoire qui produisent beaucoup de contenu;
- Riches et accessibles;
- Bonne variété de types de patrimoine, assez uniques à la région;
- Source de fierté (pour certains).



## Faiblesses

- Encore méconnus de la population;
- Pas en très bon état;
- Pas suffisamment mis en valeur par le biais de mesures de protection et d'activités de diffusion;
- Ressources financières et humaines insuffisantes;
- Manque de connaissance des activités des Sociétés d'histoire.



## Opportunités

- Possibilité d'exploiter davantage de thématiques typiquement locales;
- Mettre de l'avant les résultats de l'inventaire;
- Davantage communiquer les activités des acteurs en patrimoine;
- Créer des liens avec les Premières Nations et développer le potentiel de coopération avec elles;
- Organiser une campagne de financement citoyenne.

# Tourisme et paysages



## Forces

- Paysages naturels qui se distinguent des autres paysages québécois;
- Abondance de magnifiques paysages avec des plans d'eau majestueux et des gens chaleureux;
- Belle proximité ville/nature;
- "Terrain de jeux" pour les amateurs de plein air, les chasseurs et pêcheurs ainsi que pour les loisirs des résidents;
- Bonne diffusion du récréotourisme par Tourisme Laurentides;
- Projet de caractérisation des paysages réalisé, sur lequel miser.



## Faiblesses

- Un peu moins bien définie à l'échelle de leurs secteurs (La Rouge, Centre, Lièvre-Sud et Lièvre-Nord);
- Tourisme qui pourrait être davantage encadré et en harmonie avec les valeurs des résidents locaux;
- Manque de ressources humaines et financières pour davantage déployer l'offre;
- Mériterait d'être encore plus exploitées, suivant les principes du développement durable.



## Opportunités

- Mériteraient d'être encore mieux identifiés et définis;
- Mériteraient d'être encore plus exploités, suivant les principes du développement durable;
- Pourrait combiner encore plus l'art et la nature;
- Mériteraient de réfléchir un arrimage gagnant entre authenticité et mise en tourisme;
- Faire des points de vue paysagers, des « incontournables » culturels;
- Pourraient offrir des expériences variées et de l'originalité aux touristes et aux résidents.

# Concertation et communication



## Forces

- Offre basée sur une consultation des besoins et des intérêts de la population;
- Grand dynamisme des bénévoles.



## Faiblesses

- Manque de ressources humaines et financières dans les plus petites municipalités;
- Manque au niveau des sites Web, plateformes numériques, outils technologiques, et expériences virtuelles à améliorer;
- Désuétude du répertoire des ressources culturelles et patrimoniales sur le territoire;
- Manque de reconnaissance du public;
- Offre disponible ailleurs qu'à Mont-Laurier, méconnue et pas suffisamment communiquée.



## Opportunités

- Mériterait d'être bien cernée, à l'aide d'un répertoire des ressources pérennes;
- Mériterait d'être le fruit d'une plus grande collaboration entre les différents acteurs;
- Mériterait d'être plus communiquée à l'extérieur de Mont-Laurier;
- Pourrait être encore plus démocratisée;
- Pourrait viser davantage le public jeunesse;
- Pourrait développer une meilleure centralisation de l'information pour le tourisme de passage.

C'est à travers un aperçu des potentialités que présente le territoire que des orientations précises ont pu prendre forme, dans une phase subséquente du mandat. Ce portrait culturel et patrimonial est un intransigent indispensable à la démarche, fruit d'une analyse et d'une réflexion sur l'offre disponible en amont.

Or, les données présentées dans ce rapport visent à identifier les forces, les faiblesses et les opportunités que présente le contexte culturel et patrimonial de la MRCAL à une date donnée, soit à l'automne 2022, lors de la réalisation du document.

Il est à noter qu'une seconde consultation citoyenne a été menée avec la population afin d'identifier et de valider les axes d'intervention, les grandes orientations et les objectifs de la Politique culturelle et patrimoniale, au printemps 2023.

En somme, bien que ce portrait culturel et patrimonial présente ses limites, celui-ci a su alimenter l'élaboration de la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale de la MRC d'Antoine-Labelle.



